

EXPOSITION AU CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE CHERBOURG - VAL DE SAIRE

DES ŒUVRES PRODUITES PAR DES PERSONNES RÉSIDANT EN ACCUEIL FAMILIAL



Six personnes âgées et/ou en situation de handicap accueillies au sein de familles d'accueil, ont réalisé des œuvres lors d'ateliers avec une artiste plasticienne. Cette action, soutenue par la conférence des financeurs, est mise en lumière à l'occasion du vernissage de l'exposition, le mardi 23 mai au centre médico-social de Cherbourg – Val de Saire.

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil familial consiste à accueillir chez soi des personnes âgées ou en situation d'handicap adulte. C'est une activité réalisée principalement en gré à gré mais qui peut être salariée (embauche d'accueillants par un établissement ESMS).

C'est une solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'entrée en établissement pour les personnes accueillies.

Il appartient au Président du conseil départemental d'agréer les accueillants, d'assurer leur formation, d'effectuer le contrôle des accueillants et des remplaçants. Il est également en charge du suivi social et médico-social des personnes accueillies. L'agrément est valable durant cinq ans, et permet d'accueillir une à trois personnes selon l'autorisation.

Qui peut être accueilli ?

Les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou dépendante et les personnes en situation de handicap.

Les personnes ne doivent pas avoir de lien de parenté avec l'accueillant jusqu'au 4^e degré inclus. Pour être accueilli, il faut au préalable

remplir la demande d'entrée en accueil familial, accompagnée des pièces justificatives.

Chiffres clés dans la Manche :

- 108 agréments actifs, dont cinq agréments « couple » ;
- 90% des accueillants sont des femmes ;
- 205 places d'hébergement ;
- 178 personnes accueillies ;
- 90% des personnes accueillies sont des personnes en situation de handicap.

UNE ACTION ARTISTIQUE VALORISANTE

Des ateliers artistiques, animés par l'artiste Valérie Francisque, ont permis à des personnes de prendre du temps hors de la famille qui les accueillent, créer du lien social dans un contexte différent dans lequel ils évoluent habituellement. L'aspect artistique des ateliers a permis de travailler l'estime de soi au travers un nouveau mode d'expression.

Les ateliers se sont déroulés dans une salle mise à disposition par la ville d'Équeurdreville. Cinq sessions ont eu lieu entre les mois de novembre 2022 et février 2023. Lors de chaque atelier, les personnes accompagnées ont pu réaliser deux œuvres chacune.

Valérie Francisque est une artiste plasticienne originaire de charente-maritime, et installée à Cherbourg-en-Cotentin depuis de nombreuses années, après quelques temps à voyager vers l'Angleterre, Paris et le Japon. Elle expose ses œuvres (peintures, tableaux à texte, omagués et sculptures) régulièrement sur le territoire normand. Valérie Francisque est également coach en motivation et formatrice auprès des entreprises et des particuliers.

UNE ACTION SOUTENUE PAR LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS

Chef de file de l'action sociale, le Département agit en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Pour ce

faire, il dispose de plusieurs leviers, dont la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Installée dans la Manche en novembre 2016, la conférence des financeurs est présidée par le Département et vice-présidée par l'agence régionale de santé (ARS). La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) alloue chaque année aux Départements une enveloppe dédiée à la conférence des financeurs. La société Valf Prod a pu bénéficier d'une subvention à hauteur de 1 500€ par la conférence des financeurs dans le cadre de l'appel à projet 2022 à destination des seniors à domicile et des proches aidants.